

# ***Notre objectif : accompagner la personne handicapée dans sa recherche d'autonomie personnelle et de meilleure participation sociale,***

*"A des jeunes et adultes handicapés désireux d'améliorer ou de maintenir leur autonomie personnelle, nous proposons un accompagnement individuel sur mesure jusqu'à réalisation de leurs objectifs"*

## **Le "Dispositif-CARAT en Accompagnement"**

Mis en oeuvre au sein de 3 Services d'Accompagnement - l'un à Bruxelles, deux autres en Wallonie (Namur et Nivelles) - ce dispositif se veut une action globale qui prend en compte l'ensemble des attentes et des besoins, à court et à long termes, de la personne handicapée (souffrant de déficience mentale, de surdité, de lésion cérébrale,...).

Le dispositif préconise le concept de participation plutôt que celui de réinsertion, de réintégration ou de reclassement. Chaque progrès en participation contribue à faire évoluer le Stagiaire (la personne handicapée est appelée Stagiaire pour marquer une intervention limitée dans le temps) vers le statut et le rôle de citoyen et d'agent socio-économique à part entière. En effet, nous pensons que *"le milieu 'ordinaire' doit être considéré a priori comme le lieu naturel de la personne handicapée, à l'instar de tous les citoyens. Les systèmes, institutions ou services 'spéciaux' sont nécessaires et légitimes dans la mesure où la participation normale de la personne handicapée aux mécanismes et réseaux ordinaires n'est pas normalement possible"*.

La société a, pour sa part, tout à gagner de la dé-marginalisation d'une catégorie de citoyens qui représente 10% de la population.

L'accompagnement tel qu'il est conçu marque une rupture par rapport au schéma traditionnel de la prise en charge des personnes handicapées en ce sens que l'objectif - qui s'inscrit dans une démarche personnelle vers l'optimisation de leur autonomie individuelle et de leur participation sociale - est défini par le Stagiaire lui-même avec l'aide de l'équipe d'Accompagnateurs. A tout moment de la démarche, la personne reste maître de sa propre existence et ce, quel que soit son niveau de compétence.

### La mise en oeuvre du dispositif

L'Accompagnement selon le Dispositif-Carat est une démarche DANS la société ordinaire, construite individuellement pour chaque demande et entreprise conjointement par le Stagiaire et l'Equipe professionnelle d'Accompagnateurs.

Cette démarche commune se précise dans une « Convention d'Accompagnement » qui lie le Stagiaire – défini comme « Client-Partenaire » - et l'Equipe.

Cette dernière n'a pas pour mission de prendre en charge le Stagiaire ni même de décider seul de l'itinéraire qu'il a à suivre pour atteindre son objectif mais bien de participer aussi subsidiairement que possible, à côté du Stagiaire, à SA démarche vers SON objectif.

Le Dispositif-CARAT en Accompagnement, s'articule sur quatre axes d'intervention:

- l'orientation qui vise à favoriser chez le Stagiaire la prise de conscience de ses potentialités, la définition et l'affermissement de sa motivation, ainsi que l'expression de ses choix d'objectifs,
- la formation qui vise à faire acquérir des capacités opérationnelles,
- l'aide dégressive par laquelle l'équipe d'Accompagnateurs réalise avec le Stagiaire ce que celui-ci ne peut pas (encore) faire lui-même,
- l'entraînement qui tend à stabiliser et à renforcer les acquis par l'exercice en situations variées et concrètes.

Visant tous les domaines de la vie, l'objectif du Stagiaire sera formulé en commun en termes de résultats concrets à atteindre.

Cet objectif fera l'objet d'un programme qui dosera la part d'orientation, de formation, d'aide, d'entraînement... et fixera les évaluations qui permettront de quantifier – à tout moment - l'approche ou l'atteinte de l'objectif fixé.

L'intervention dégressive de l'équipe d'Accompagnateurs vise d'abord l'atteinte du résultat, mais aussi la réduction de la dépendance de la personne handicapée.

### Quelques exemples d'objectifs

Tous les objectifs sont possibles à condition qu'ils aillent vers une plus grande autonomie et/ou une meilleure participation à la société, à ses divers mécanismes et à ses réseaux.

Ils peuvent viser l'emploi, le logement, les loisirs, ou encore la formation, la gestion administrative ou tout simplement les grands choix à faire dans la vie..

Ainsi par exemple :

- Choisir un métier, s'y former, ....
- Trouver un employeur, se présenter à lui, être performant et correspondre au poste de travail occupé.
- Avoir son propre logement et pouvoir y mener une vie saine et agréable : faire ses courses, préparer ses repas, y inviter des amis, se soigner, rencontrer ses voisins ...
- Partir en vacances, seul, dans un circuit organisé, avec d'autres ...
- Entrer dans un Club de sports ou de loisirs,
- Obtenir son permis de conduire théorique,
- Prendre le tram, le train ....
- Réussir des formations,
- Développer autant que possible une alphabétisation fonctionnelle,
- Acquérir la maîtrise du temps et de l'espace,
- Apprendre à développer et à entretenir des réseaux familiaux et amicaux,
- Apprendre la gestion administrative et financière personnelle, la sécurité.
- Effectuer toutes les démarches administratives et s'y retrouver : mutuelle, assurance, syndicat, allocations ....

Vous êtes tenté, vous souhaitez plus d'informations,

- un site web : [www.parthages.be/accueil.htm](http://www.parthages.be/accueil.htm)

- 3 adresses :

Service d'Accompagnement de Bruxelles Rue de la Poterie 20/4 1070 Bruxelles tél : 02 527 30 40 fax : 02 527 33 45 E-m : <a href="mailto:accomp.bruxelles@parthages.be">accomp.bruxelles@parthages.be</a>	Service d'Accompagnement de Namur Rue Bayar 34 5000 Namur tél /fax : 081 22 33 16 E-m : <a href="mailto:accomp.namur@parthages.be">accomp.namur@parthages.be</a>	Service d'Accompagnement du Brabant Wallon Rue Sainte Anne 6 1400 Nivelles tél/fax : 067 21 69 42 E-m : <a href="mailto:accomp.brabantw@parthages.be">accomp.brabantw@parthages.be</a>
--	--	--